

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
 DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 29 avril 2024, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 22 avril 2024, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix
 Nombre de membres présents : 21 représentants 36 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 25 représentants 40 voix

Délibération n° BS-2024/09

Objet : Programme d'actions de sensibilisation et d'éducation

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BERANGER Nathalie	BREYTON Stéphanie
REY Freddy	CHAVAND Christelle
VIAL Cédric	CLOUZEAU Dominique
	ESCARON Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	EYMERY Clémentine
GERIN Anne	MICHALLET Bernard
	MOREL Véronique
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
GUIGUE Gilbert	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
WOLFF Corine	BOIX-NEVEU Arthur
	BOUZON Elodie
	EGO Catherine
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	LAVAL Sylvain
	POZO Jean-Christophe
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	DEPINOIS Marc
	PICHON-MARTIN Bertrand
	ZUCCHERO Pascal

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
	GUSMEROLI Stéphane à ESCARON Dominique
	DELPHIN Maurice
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	MONIN Michelle
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
	DUPRAZ Fabien à ZUCCHERO Pascal
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	
BAABAA Jimmy à BOIX-NEVEU Arthur	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
HABFAST Claus à CLOUZEAU Dominique	MOLLIERE Denis
BONNARDON Pierre	

Votants (en voix) : 40
 Exprimés (en voix): 40
 Pour : 40
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Programme d'actions de sensibilisation et d'éducation

L'éducation et la sensibilisation sont une des 5 missions incontournables des Parcs naturels régionaux, qui sont reconnus comme des territoires privilégiés de découverte et d'expérimentation.

L'aide du Parc est centrée sur des projets pédagogiques orientés sur des problématiques d'éducation au territoire en lien avec les actions du Parc, comme par exemple :

- La découverte du territoire : forêt, agriculture, Réserve naturelle, du patrimoine culturel, activités du Parc, pratiques sportives hivernales et estivales.
- La sensibilisation à différentes thématiques : éco-citoyenneté, développement durable, mobilité, économie d'énergie, initiation au compostage...

Pour chaque projet, le Parc s'engage sur :

- Un soutien financier (transports, outils pédagogiques, intervenants extérieurs).
- L'édition d'une lettre numérique regroupant les restitutions de tous les projets pédagogiques.

L'école s'engage à :

- Prendre en charge d'une partie des coûts (intervenants extérieurs, visites, outils pédagogiques...).
- Réaliser un support de restitution finale avec copie au Parc.

DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

1. OUTILS ET FORMATIONS PÉDAGOGIQUES SCOLAIRES ET HORS TEMPS SCOLAIRES

OBJECTIFS :

- Éditer un support de restitution numérique : valoriser les travaux de restitution réalisés par les classes dans le cadre des projets pédagogiques aidés par le Parc.
- Acquérir, créer, éditer des outils, des supports pédagogiques afin de réaliser des animations ludiques dans les classes ou pour les groupes en hors temps scolaires du territoire et d'améliorer les connaissances des différents patrimoines des intervenants.
- Former des professionnels de l'éducation à l'environnement du territoire afin de garantir la qualité et la pertinence de nos prestations de sensibilisation auprès de nos différents partenaires.

Budget prévisionnel pris en charge par le Parc :

- . Édition d'un support de restitution : 1 250 €/TTC
- . Création et acquisition d'outils, de supports et de kits pédagogiques : 2 750 €/TTC
- . Formation animateurs : 500 €/TTC

Soit un total de 4 500 €/TTC (contrat Parc : 2 250 € Région AURA + 2 250 € autofinancement).

2. SOUTIEN A 48 PROJETS PÉDAGOGIQUES DES JEUNES DU TERRITOIRE – 1er degré

OBJECTIFS :

- Contribuer au développement d'une offre de qualité en matière d'éducation à l'environnement et au territoire, notamment pour le public scolaire du 1er degré, en Chartreuse.
- Inciter les établissements scolaires du 1er degré de Chartreuse et des villes-portes à conduire des projets pédagogiques liés à la découverte des territoires et des patrimoines.

Budget prévisionnel pris en charge par le Parc : soutien de 48 projets à 750 €/TTC en moyenne chacun, soit un total de 36 000 €/TTC (contrat Parc : 18 000 € Région AURA + 18 000 € CD 73).

3. SOUTIEN À 15 PROJETS PÉDAGOGIQUES DES JEUNES DU TERRITOIRE – 2d degré

OBJECTIFS :

- Contribuer au développement d'une offre de qualité en matière d'éducation à l'environnement et au territoire, notamment pour le public scolaire du secondaire, en Chartreuse.
- Inciter les établissements scolaires de Chartreuse et des villes portes à conduire des projets pédagogiques liés à la découverte des territoires et des patrimoines.

Budget prévisionnel pris en charge par le Parc : soutien de 15 projets à 700 €/TTC en moyenne chacun, soit un total de 10 500 €/TTC (contrat Parc : 5 250 € Région AURA + 3 150 € CD38 + 2 100 € autofinancement).

4. SOUTIEN À 16 PROJETS PÉDAGOGIQUES DES CENTRES DE VACANCES ET/OU HORS TEMPS SCOLAIRE

OBJECTIFS :

- Élargir notre champ d'action en matière de sensibilisation et de découverte du territoire aux jeunes en hors temps scolaire.
- Inciter les accueils de loisirs sans hébergement, les associations, les collectivités de Chartreuse et des villes portes à conduire des projets pédagogiques liés à la découverte des territoires et des patrimoines.
- Aide pédagogique des séjours scolaires ou hors temps scolaires en centres de vacances et de découvertes,
- Développer la connaissance et la compréhension du fonctionnement du Parc pour ces différents publics.

Budget prévisionnel pris en charge par le Parc :

- soutien de 8 séjours à 350 €/TTC en moyenne chacun, soit un total de 2 800 €/TTC
- soutien de 8 projets hors temps scolaire à 400 €/TTC en moyenne chacun, soit un total de 3 200 €/TTC

Au total, 6 000 €/TTC (contrat Parc : 3 000 € Région AURA + 1 200 € CD 73 + 1 800 € autofinancement)

5. SOUTIEN A 14 PROJETS PÉDAGOGIQUES SAVOIR ROULER A VÉLO EN CHARTREUSE SCOLAIRE ET HORS TEMPS SCOLAIRE

OBJECTIFS :

- Former les enfants à l'apprentissage du vélo,
- Favoriser l'autonomie des enfants pour les déplacements du quotidien à vélo,
- Participer à une sensibilisation de manière plus globale sur l'écomobilité scolaire,
- Sensibiliser les équipes enseignantes aux enjeux des mobilités actives,
- Valoriser les aménagements cyclables du territoire.

Budget prévisionnel pris en charge par le Parc : Soutien de 14 projets à 740 €/TTC en moyenne chacun, soit 10 360 €/TTC (contrat Parc : 5 180 € Région AURA + 2 220 € Génération Vélo + 2 960 € autofinancement)

Le budget total alloué aux actions de sensibilisation et d'Éducation des jeunes du territoire sur la programmation 2024 est de 67 360 €.

Pour information, au cours de cette année scolaire 2023/2024, 3 850 enfants et jeunes de 155 classes et 5 groupes de jeunes répartis sur 41 communes participent à un projet pédagogique en temps scolaire et hors temps scolaire.

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:

- ***De valider les actions du programme de sensibilisation et d'éducation,***
- ***D'autoriser le président à signer tout document se rapportant à la présente décision.***

Ainsi fait et délibéré le 29 avril 2024,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le 02 MAI 2024

